



## ENQUÊTE

### LES EFFETS DÉVASTATEURS DE LA CRISE DU COVID SUR LA SANTÉ MENTALE DES ENFANTS PAGE 10

## SOCIÉTÉ

# Les effets dévastateurs de la pandémie sur la santé mentale des enfants

Idees suicidaires et troubles anxieux prolifèrent chez les moins de 18 ans. Les moyens manquent pour les soigner.

STÉPHANY GARDIER [@S\\_Gardier](#)

**SANTÉ** Confinements, distanciation sociale, port du masque, cours en visio... Les bouleversements du quotidien nés de la crise sanitaire provoquent des effets majeurs sur la santé mentale des jeunes. Chez les moins de 18 ans, les indicateurs sont plus que jamais dans le rouge. Une situation d'autant plus préoccupante que l'offre de soins n'a pas progressé, voire a même régressé dans certaines régions, ces dernières années.

Le réseau Oscour, qui inclut 680 services d'urgences, permet de faire remonter les données de 94,5% des passages aux urgences en France métropolitaine et ultramarine. Cette base de données offre un suivi des indicateurs de santé mentale par classes d'âge, notamment chez les enfants (0-17 ans). Le dernier rapport, publié le 15 octobre par Santé publique France, fait état d'une hausse du nombre de jeunes vus aux urgences pour des idées suicidaires (+16%) ou des troubles anxieux (+23%) par rapport au mois précédent, les 11-17 ans étant les plus concernés. « Plus globalement, le suivi réalisé par Santé publique France montre que le premier trimestre 2022 a été marqué par une petite amélioration, mais depuis, tous les indicateurs sont repartis à la hausse. On constate notamment que les passages aux urgences pour un geste ou des idées suicidaires sont plus élevés cette année qu'en 2021, année où les chiffres avaient pourtant déjà augmenté par rapport aux années précédentes », commente Mickaël Worms-Ehrminger, cher-

cheur en santé publique, créateur du podcast sur la santé mentale « Les Maux bleus » et coauteur d'*En finir avec les idées fausses sur la psychiatrie et la santé mentale* (Les Éditions de l'Atelier).

#### « Un monde anxiogène »

En 2021, le site de prise de rendez-vous en ligne Doctolib a enregistré une hausse de 102% des demandes de consultations chez les psychologues. Environ 22% concernaient des moins de 18 ans. « La pandémie a été un moment à double tranchant : certains enfants ont vécu les confinements comme un répit alors que d'autres ont vu leur état se dégrader, constate le Dr Hervé Caci, pédopsychiatre au CHU Lénval de Nice. Durant cette période, ils ont découvert un monde ouvertement anxiogène et ont absorbé beaucoup de cette anxiété. Cette crise a laissé des séquelles dans beaucoup de familles et nous faisons encore face à une sorte d'onde de choc. Les blessures psychiques ne sont pas toutes résolues, loin de là, et l'accès aux soins ne cesse de se dégrader. » Le médecin pointe notamment un manque persistant de pédopsychiatres et un nombre insuffisant de lits dans les services hospitaliers. « Pour toutes les Alpes-Maritimes, nous disposons d'une vingtaine de lits environ. Que voulez-vous faire avec si peu de places ? Nous sommes obligés de trouver des solutions d'appoint mais il y a vraiment des moments où nous sommes sur le fil. Nous ne pouvons pas continuer comme cela. »

En avril 2021, Emmanuel Macron avait annoncé le lancement du « forfait 100% Psy Enfant Ado », un dispositif alors présenté par le ministère de la Santé comme

« une réponse d'urgence, dans un contexte de sortie de crise sanitaire liée au Covid, à la souffrance psychique des enfants et adolescents ». Ce dispositif prévoyait, pour les 3 à 17 ans, le remboursement jusqu'à dix consultations chez un psychologue, mais après prescription médicale et seulement chez certains praticiens. « Ce forfait n'existe plus et a été englobé dans le nouveau dispositif "Mon psy" mis en place en juin dernier », relève Mickaël Worms-Ehrminger. « Or ce dispositif ne résout pas les problèmes d'accès aux soins : il faut encore passer par son médecin traitant, les psychologues agréés par l'Assurance-maladie ne représentent qu'une petite partie des praticiens et seules huit séances sont remboursées. On sait aujourd'hui que les trois quarts des troubles psychiques se déclarent à l'adolescence. Si les jeunes ne sont pas pris en charge quand les premiers symptômes s'expriment, les problèmes se retrouvent à l'âge adulte, souvent sous une forme aggravée et plus complexe à prendre en charge, avec le coût individuel et socio-économique que cela implique. »

La Défenseur des droits, Claire Hédon, et le Défenseur des enfants, Éric Delemar, avaient appelé, en juin dernier, le nouveau gouvernement à « prendre la pleine mesure de la gravité de la situation et à agir urgemment pour sortir des approches fragmentaires et strictement sanitaires » et à « mettre en place de manière urgente un plan d'action pour la santé mentale des enfants et des jeunes ». Pour l'heure, la demande n'a pas reçu de réponse. ■



PHILIPPE LOPEZ/AFP

Faute de moyens humains, les urgences pédiatriques du CHU de Bordeaux n'arrivent plus à prendre en charge les enfants qui franchissent les portes du service.

